

BUDGET 2015

**Malgré un contexte difficile,
la majorité municipale
n'augmente pas les impôts.**

**Grâce à la modernisation
du service public,
la municipalité tiendra
ses engagements !**

Lire dossier page 13





Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 3100 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- Vide-greniers : les inscriptions sont ouvertes p.6
- Emploi : valoriser son image p.7

Demain ma ville

- Environnement: vers le "zéro phyto" p.8
- Pratique : tri sélectif p.9

Vivre ensemble

- Seniors : le programme du mois p.10
- Secours populaire : 70 ans de solidarité p.11
- Deux après-midi avec... Ma ville quartier du monde p.12

Dossier p.13

Un budget équilibré, un programme maintenu

- En chiffres p.14-15
- Deux questions à David Derrouet p.16

Rendez-vous p.17

- Les Aunettes en fête p.17
- "Quand l'amour Fleury" p.18
- Voyage polyphonique avec Izvan p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET
Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge,
député suppléant.

Madame, Monsieur,

Comme nombre d'entre vous ont pu le lire dans la presse, toutes les communes traversent actuellement un contexte financier difficile.

Malgré une situation compliquée, la municipalité, lors du conseil municipal du 2 avril, a voté un budget sans augmentation d'impôts. Si nous avons dû emprunter 5,5 millions d'euros, nous restons dans une situation financière saine avec un endettement plus faible que la moyenne nationale.

Par ce budget, la municipalité honore une nouvelle fois ses engagements municipaux. Le maintien de la qualité du service public communal demeure notre priorité absolue. Pour continuer à mettre en œuvre les projets municipaux, la municipalité s'est engagée dans une profonde réforme du service public.

Au-delà du vote du budget, ces dernières semaines ont été fortement consacrées à des projets autour de l'emploi et du déploiement progressif de la fibre optique sur notre ville.

Nous aurons prochainement l'occasion d'échanger sur ces projets d'envergure.

Avec mon profond dévouement.

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge - Claire Robert - Régis Roy-Chevalier • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Le Colporteur • **Photos et visuels :** Ville de Fleury-Mérogis - Pages 1 et 13 : Fotolia - Page 10 : Wikicommons - Vignettes pages 11 et 20 : Studio Plus-SA - Pages 12 (en bas à droite), 18 : Djamilia Calin - Page 15 : Architecte-A - Pages 17 (médaillon) et 24 : conception Sophie Rouxel - Page 19 : Laurent Stephen (photo + logo Izvan), Noflipe (en bas).



1 2



1 2



3



4



3



4



5



6



5



6

1 2 DANSE • Les jeunes danseurs hip hop du CMA étaient sous les projecteurs le **samedi 28 mars**, salle Malraux. La danse contemporaine de la compagnie Difé Kako nous a ensuite plongés dans les affres de la Première Guerre mondiale à travers les destins tragiques des soldats antillais.

3 4 TOUT-PETITS • Jeux autour des lignes, des couleurs et des ombres projetées... Les enfants de la Maison de la petite enfance ont participé aux ateliers "Les Premiers pas" de la médiathèque. **Les 3 et 4 avril**, les familles ont retrouvé les artistes de la compagnie du Rougegorge avec le spectacle "Un dodo bien dodu".

5 JEUNESSE • Escalade, atelier robotique, soirée fluo, sortie au parc des Félines... tout un programme d'activités était proposé aux jeunes pendant les vacances d'avril !

6 3 P'TITES NOTES • **Samedi 11 avril**, les familles, nombreuses, se sont pressées au fond de la médiathèque pour partager avec les bibliothécaires et la compagnie Goûtes-y-donc un moment d'éveil musical.

1 ENVIRONNEMENT • Efficaces, les bénévoles de l'opération "Nettoyage de printemps" ! A eux seuls, ils ont rempli une benne entière soit 1 tonne de déchets ! Ils étaient une vingtaine (élus, agents municipaux, adhérents de Dynagym et VTT Chemin Passion...).

2 LOTO SOLIDAIRE • Pour améliorer le quotidien des enfants malades du cancer, les étudiants de l'IUT de Brétigny-sur-Orge organisaient le 17 avril à Fleury-Mérogis un loto avec tombola et buvette à la clé.

3 EMPLOI • **Le 28 avril**, David Derrouet accueillait les dirigeants de l'entreprise mondiale Bollig et Kemper, située sur la RD445. Objectif ? Préserver l'emploi et assurer de meilleures conditions de travail aux salarié-e-s.

4 100 ANS ! • M^{me} Courtel, résidente à la maison de retraite Marcel-Paul, a fêté ses 100 printemps en **mars dernier**.

5 6 COMMÉMORATION • La Ville a commémoré, en partenariat avec le centre Jean-Moulin et la maison de retraite Marcel-Paul, la Journée nationale des déportés le **dimanche 26 avril** dernier. Une cérémonie émouvante qui a une résonance particulière à Fleury où de nombreux rescapés des camps ont été accueillis après la guerre.

ÉLECTIONS

Nouveau conseil départemental

Suite aux élections départementales qui ont eu lieu les 22 et 29 mars dernier, François Durovray, conseiller départemental de Vigneux, a été élu président du conseil départemental de l'Essonne le jeudi 2 avril.

TRÈS HAUT DÉBIT

Une réunion publique

Mardi 12 mai à 19h30 salle Malraux, l'agglomération du Val d'Orge organise à Fleury une réunion publique sur le déploiement du très haut débit. Face à la très mauvaise qualité de la couverture ADSL sur le territoire du Val d'Orge, la Communauté d'agglomération a en effet pris la décision en 2013 de se substituer aux opérateurs connus pour financer la pose de la fibre optique sur les zones mal desservies. Sur Fleury, 1722 logements sont concernés et pourront être raccordés en 2015. Au total, 23 000 logements du Val d'Orge seront couverts par le "très haut débit" qui permet de bénéficier des offres internet Triple Play (Internet + téléphone + télévision).

VIDE-GRENIERS

Les inscriptions sont ouvertes !

Cette année, la brocante vide-greniers aura lieu le dimanche 24 mai rue du Bois-des-Chaqueux. Ouverte aux professionnels et aux amateurs, la brocante est l'occasion de faire le tri parmi les objets qui encombrant les greniers, tout en passant une journée conviviale. Ne tardez pas à vous inscrire !

La vieille machine à café de votre tata Chantal croupit piteusement au fond d'une armoire depuis des années ? Le placard de votre cuisine menace de s'effondrer sous le poids d'une gigantesque pile d'objets, aussi inutilisés qu'en bon état ? Ou encore, vous réalisez qu'à quarante ans passés, il est enfin temps de dire adieu à M. Lapin, le doudou de votre enfance ? Alors, n'hésitez plus, saisissez l'occasion et inscrivez-vous au vide-greniers de Fleury. Des fiches d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la Ville, mais attention, vous devez vous inscrire **avant la date limite du 18 mai**. Pour un stand, il faut compter 20 euros les 4 mètres et 10 euros le mètre supplémentaire. Comme l'an dernier, le

vide-greniers organisé par la SARL Les Deux Greniers en partenariat avec la mairie de Fleury se déroule toute la journée, de 6h à 20h, rue du Bois-des-Chaqueux (depuis l'allée Saint-Just jusqu'à la résidence de l'Écoute-s'il-pleut). Ainsi profitez de l'occasion et offrez une seconde vie aux objets, vêtements ou jouets que vous n'utilisez plus. En prime, vous pourrez en profiter pour faire quelques affaires, le tout dans une ambiance champêtre et conviviale. Avis aux chineurs et aux amateurs d'antiquités en tout genre ! ■

Brocante vide-greniers

Dimanche 24 mai de 6h à 20h
Rue du Bois-des-Chaqueux.
Pour tenir un stand :
inscriptions jusqu'au 18 mai.

**La Ville interdit la circulation des quads**

Le 15 avril dernier, David Derrouet, maire de Fleury, a pris un arrêté pour interdire la circulation des véhicules à moteur non immatriculés de type motos de petite taille et quads sur les voies et les lieux publics de la commune. Pollution, bruit, dangerosité... ces engins sont la cause de nombreuses nuisances pour les habitants. C'est pourquoi le maire de Fleury a également interpellé le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, pour demander l'interdiction de la vente de mini-motos et la mise en place d'une législation stricte sur la vente des quads.

SERVICE EMPLOI

Valoriser son image

Comment faire bonne impression lors d'un entretien d'embauche ? Comment choisir la bonne tenue vestimentaire, soigner sa présentation et mettre ainsi toutes les chances de son côté pour décrocher un emploi ? L'atelier "Conseil en image" incite les demandeurs d'emploi à améliorer leur présentation et à reprendre confiance en eux. Inscrivez-vous vite au prochain atelier du 1^{er} juin !

Fleury'mag : Sabrina Zolciak, vous êtes conseillère au service Emploi de la mairie de Fleury et vous proposez depuis le mois d'avril des ateliers "conseil en image". De quoi s'agit-il exactement ?

Sabrina Zolciak : ce nouvel atelier s'adresse aux demandeurs d'emploi de Fleury. Il les aide à améliorer leur présentation physique pour tous les entretiens qu'ils devront faire au cours de leur recherche. Prendre soin de son image, c'est aussi reprendre confiance en soi.

FM : quels sont les thèmes abordés dans cet atelier ?

SZ : nous parlons de morphologie, de couleurs de peau et de cheveux, de codes vestimentaires... Dans quelle circonstance, par exemple, faut-il enfiler un costume et faire un nœud

de cravate ? Y a-t-il des vêtements appropriés à certains secteurs d'activités et, au contraire, des tenues inappropriées à certaines situations ?

FM : peut-on vraiment améliorer son image et sa présentation par des techniques simples ?

SZ : oui, bien sûr ! Il existe des techniques simples qui aident chacun à se mettre en valeur en fonction de sa personnalité. Coiffure, vêtements, chaussures, couleurs, parfum, maquillage... Tout concourt à donner une image positive de soi. Les participants repartiront avec une boîte à outils bien remplie et une bonne dose de confiance ! ■

"Conseil en image" - atelier gratuit lundi 1^{er} juin de 13h à 16h30
salle Wiener - Rens. : 01 69 46 72 03.

Le Ville recrute 2 agents de voirie

La ville recrute deux personnes en contrat d'accompagnement à l'emploi (CDD de 12 mois) pour le service Voirie. En tant qu'agent-e-s d'entretien de voirie, vous assurerez l'entretien des voies et espaces publics, la maintenance courante de l'outillage de chantier, le ramassage des papiers et déchets. Durée hebdomadaire de travail : 20 heures. Le permis B est indispensable (véhicule de service). Ces postes s'adressent aux personnes inscrites à Pôle emploi et sont ouverts aux demandeurs d'emploi sans diplôme et/ou débutants. Une réunion d'information collective est organisée le lundi 18 mai à 15h, salle des Familles, rue Montcoquet. N'oubliez pas votre CV ! Pour plus de renseignements : Catherine Langlade, conseillère d'insertion au 01 69 46 72 31.

LES ATELIERS DE L'EMPLOI

Les ateliers du mercredi

Les ateliers s'adressent aux demandeurs d'emploi. Ils sont gratuits et ont lieu en mairie les mercredis de 9h-12h.

- Informations collectives : 5 et 26 mai, 2 juin.
- CV : 6 mai, 3 juin.
- Lettres de motivation : 13 mai, 10 juin.
- Simulation d'entretien : 20 mai, 17 juin.
- Téléphone : 27 mai, 24 juin.
- Mobilité avec le transporteur TICE : 22 mai.

Sophrologie et conseil en image

Pour optimiser votre recherche d'emploi, participez à deux ateliers complémentaires le lundi 1^{er} juin : un atelier sophrologie (9h-12h, salle Jean-Wiener) pour apprendre à gérer son stress et ses émotions, et à cultiver les pensées positives ; un atelier conseil en image (13h-16h30, salle des Familles) pour vous aider à soigner votre présentation, à faire bonne impression et retrouver la confiance.

Pour tous ces ateliers, inscrivez-vous auprès de M^{me} Hodgi au 01 69 46 72 03.

ENVIRONNEMENT

Vers le "zéro phyto"

Depuis 2010, la Ville de Fleury-Mérogis est engagée dans l'opération Phyt'Eaux Cités. Il s'agit d'agir à la source des pollutions des eaux et des sols en abandonnant progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides...) et notamment sur les bassins de la Seine, de l'Orge et de l'Yvette.

Aujourd'hui la commune de Fleury poursuit ses efforts en s'engageant dans la deuxième phase de l'opération. Objectif pour 2017 : le "zéro phyto".

Après plusieurs années d'efforts, les 65 collectivités engagées dans l'opération Phyt'Eaux Cités initiée par le Syndicat des eaux d'Île-de-France ont obtenu de bons résultats. Elles ont fortement réduit leur consommation, certaines n'en utilisent plus du tout. De son côté, la ville de Fleury a divisé par deux l'utilisation des produits phytosanitaires et a été récompensée des "3 trèfles".

Espaces verts : nouvelles pratiques
Pour obtenir ces bons résultats, il a été nécessaire de former les agents municipaux et de mettre en place des méthodes alternatives de gestion et d'entretien des espaces verts. Le

désherbage (chimique), par exemple, réalisé par une société privée, a été réduit de moitié. Par ailleurs, plusieurs îlots ont été transformés en prairies naturelles : la botte des Chaqueux, l'avenue du Docteur Fichez (RD445), les abords du parc de la Marquise... Ces prairies ne sont fauchées que deux ou trois fois par an, favorisant ainsi la biodiversité locale.

D'une manière générale, les bonnes pratiques sont encouragées : plantations pérennes (arbustes, plantes vivaces, bulbes, graminées), piégeage écologique des chenilles processionnaires, paillis au pied des massifs à partir du recyclage des élagages d'arbres.

2017 : la loi prévoit le "zéro phyto"
Il faut faire vite car la loi prévoit d'interdire totalement dès 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires. D'ici là, saurons-nous changer nos pratiques et notre regard sur la nature en ville ? Accepterons-nous de ne pas tout contrôler et de faire une place à la nature spontanée ? Chacun peut, à son niveau, renoncer à l'utilisation de produits chimiques dans son jardin, réhabiliter les mauvaises herbes et les plantes sauvages, favoriser la biodiversité locale (oiseaux, insectes, plantes), agir en faveur de l'environnement. ■



PRATIQUE

Tri sélectif

Après quelques ajustements techniques aux Résidences, tous les quartiers sont maintenant équipés de bornes enterrées. Un doute, une question ? Appelez le numéro vert gratuit 0 800 293 991 ou consultez le site www.agglo-valdorge.fr. Par ailleurs, un stand d'information sera à votre disposition dans le cadre de la Fête des voisins, le samedi 6 juin aux Aunettes. Pensez à la planète, recyclez et valorisez vos déchets !

Les déchets dans les bornes enterrées

■ Ordures ménagères : borne marron. Les déchets sont présentés en sacs dans la colonne. Il s'agit de tous les déchets ménagers que l'on ne peut pas recycler.

■ Emballages recyclables (papier, journaux, magazines) : borne jaune. Les déchets papier sont présentés directement dans la colonne, sans sac.

■ Verre (bouteille, bocaux) : borne verte. Les déchets en verre sont

présentés directement dans la colonne, sans sac.

Rappel des jours de ramassages à Fleury

■ Ordures ménagères : mardi et vendredi matin.

■ Emballages recyclables : jeudi matin.

■ Déchets végétaux (secteur pavillonnaire, dans le bac au couvercle vert) : lundi matin de mars à novembre inclus.

Déchèteries. Trois déchèteries sont à la disposition des Floriacumois : à Sainte-Geneviève-des-Bois (13, rue Paul-Langevin, 01 60 16 60 67), à Vert-le-Grand (route de Braseux, 01 64 56 56 59) et à Saint-Michel-sur-Orge (Techniparc, rue d'Alembert, 0 820 62 91 91). Pour accéder à l'un de ces sites, demandez une carte auprès du service Environnement et gestion des déchets (ZAC des Montatons, 16 bis, rue Denis-Papin, Saint-Michel-sur-Orge). Il vous sera demandé une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Pour plus d'info : www.agglo-valdorge.fr ou www.siredom.com

URBANISME

Rappel travaux

Abri de jardin, clôture... Tous travaux modifiant d'une façon ou d'une autre les extérieurs de votre logement doivent être précédés par une demande d'autorisation auprès de la mairie. Adressez-vous au service Urbanisme, mairie de Fleury - 01 69 46 72 14.

SORTIES EN FORÊT DE SAINT-EUTROPE

Inscrivez-vous vite !

• **Samedi 19 septembre** 14h-17h - RV parking mairie. Découverte des araignées : observez la vie, les mœurs et les toiles de ces petits animaux souvent mal-aimés !

• **Dim 20 sept.** 14h-17h RV parking rue des Petits-Champs. Venez nettoyer et protéger une zone humide colonisée par de jeunes boulots !
Inscription sur www.aev-iledefrance.fr ou au 06 20 77 55 15.

Les encombrants

■ Déposez vos objets encombrants uniquement les jours de ramassage :

• Secteurs collectifs : 20 mai, 3 et 17 juin, 1^{er} et 15 juillet, 5 et 19 août, 2 et 16 septembre, 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre.

• Secteurs pavillonnaires : 20 mai, 17 juin, 15 juillet, 19 août, 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre. ■

Des moutons à Fleury

Ça y est, ils sont arrivés ! Depuis quelques semaines, des moutons d'Ouessant paissent tranquillement dans le parc du centre Jean-Moulin et font la curiosité des résidents et des visiteurs !

L'éco-pâturage fait son retour aujourd'hui dans les milieux urbains et péri-urbains. En effet, il a de multiples avantages : entretien écologique des espaces enherbés, maintien de la biodiversité, gains financiers, bénéfice social et pédagogique, attractivité pour les promeneurs, promotion de races rustiques et anciennes...





SENIORS

Mai, fais ce qu'il te plaît !

Chaque mois, un programme de sorties, activités et services est proposé aux retraités de la ville. Renseignez-vous !

Vendredis 15 mai et 12 juin

Permanences administratives
Noyés dans votre "paperasse administrative" ? faites-vous aider !
▶ 10h-12h
Espace intergénérationnel.

Lundi 18 mai

Piscine
Centre nautique de Sainte-Geneviève-des-Bois.
▶ 12h15-13h45.
Départ mairie : 12h, centre commercial : 12h05.

Lundi 1er juin

Jeux d'amour
La compagnie simagine vous propose des jeux d'abécédaires amoureux, de lettres et d'écriture... un peu de fantaisie, d'imagination et beaucoup de plaisir. Gratuit.
▶ 14h-16h au Club house*.

Lundi 1er juin

Séance ciné
Au Ciné 220 Brétigny-sur-Orge.
Journal d'une femme de chambre
Film français de Benoît Jacquot avec Léa Seydoux, Vincent Lindon, Clothilde Mollet. Séance à 18h.
Début du XX^e siècle, en province. Très courtisée pour sa beauté, Célestine est une jeune femme de chambre nouvellement arrivée de Paris au service de la famille Lanlaire. Repoussant les avances de Monsieur, Célestine doit également faire face à la très stricte Madame Lanlaire qui régit la maison d'une main de fer. Elle y fait la rencontre de Joseph, l'énigmatique jardinier de la propriété, pour lequel elle éprouve une véritable fascination.
▶ Départ mairie : 17h15, centre commercial : 17h20.

Mercredi 3 juin

Goûter intergénérationnel
Avec les enfants du centre de loisirs. Gratuit.
▶ 14h30-17h, au Club house*.

Mercredi 10 juin

Assemblée nationale
Visite guidée - 9h. Gratuit.
▶ Départ mairie : 6h45, centre commercial : 7h.
Inscription avant le 18 mai.

*53, rue Rosa-Parks, bât. E, à droite de l'entrée du magasin Leclerc.

Mercredi 17 juin

Découverte de Dieppe
Visite guidée, déjeuner en front de mer, petit train. Tarif au QF (voir tableau).
▶ Départ mairie : 6h15, centre commercial : 6h30.

Vendredi 23 juin

NOUVEAU Égouts de Paris
Sortie ludique en transport en commun (bus et RER).
▶ RV arrêt de bus mairie ou centre commercial : 12h50, ou directement à 15h (Paris).
Rens. tarifs/déroulement : 01 69 46 72 19.



Château-musée à Dieppe.

Navettes courses

- > **Auchan : vendredi 15 mai.**
- > **Leclerc Viry-Châtillon : vendredi 22 mai.**
- > **Carrefour Sainte-Geneviève : vendredi 29 mai.**

Horaires du bus

- Départs**
- > **Mairie : 13h30**
 - > **Rond-point Chaqueux : 13h40**
 - > **Centre commercial : 14h30**
 - > **Leclerc rue Rosa-Parks : 14h40.**
- Retours (du centre commercial)**
- > **15h30** > **16h15.**



POUR CHAQUE ACTIVITÉ, L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE :

- ➔ par téléphone - **01 69 46 72 00**
- ➔ en se déplaçant - accueil mairie
12, rue Roger-Clavier - 91700 Fleury-Mérogis

Barème des tarifs (en fonction du quotient familial)

Ressources annuelles par foyer fiscal	Taux d'effort	Sortie cinéma	Sortie piscine	Journée à Dieppe
0 à 9000 €	10%	50 cents	18 cents	4,90 €
9001 à 11988 €	20%	1 €	37 cents	9,80 €
11989 à 16788 €	40%	2 €	74 cents	19,60 €
16789 à 22788 €	60%	3 €	1,11 €	29,40 €
22789 euros et +	100%	5 €	1,85 €	48,94 €

SECOURS POPULAIRE

70 ans de solidarité

Chaque semaine, les bénévoles du Secours populaire de Fleury s'affairent dans les locaux de la rue de L'Écoute-s'il-pleut pour préparer toutes sortes d'aides aux plus démunis : distributions alimentaires, brocantes solidaires, braderies de vêtements, dossiers d'aides aux départs en vacances... Cette année, le Secours populaire a 70 ans. Rencontre avec ceux qui le font vivre l'antenne locale.



Énergiques et généreux, les bénévoles du Secours populaire sont une douzaine, tous retraités, qui donnent beaucoup de leur temps libre pour aider les plus démunis de Fleury. Un vendredi sur deux, de 13h30 à 16h30, ils assurent une distribution alimentaire pour environ 45 familles, soit 300 repas. Pour bénéficier d'une aide alimentaire, les familles doivent s'inscrire en janvier ou en cours d'année, le jeudi sur rendez-vous. L'aide est calculée en fonction des ressources, de la composition du foyer et du quotient familial. "Au fil des années, nous constatons que de plus en plus de personnes sont dans le besoin, déclare Serge, vice-président de l'association. La proportion de familles surendettées et monoparentales est très importante. Et ce sont les femmes qui à 90% viennent ici chercher l'aide alimentaire."

Des aides diverses

Lorsqu'ils ont repris les rênes de l'association, il y a cinq ans, Jean-Pierre, Serge, Danielle, Patricia et les autres ont tout remis à plat : comptabilité, inscriptions, stocks... Le travail bénévole demande une organisation rigoureuse et de la polyvalence. Cela va du chargement des marchandises au dépôt de Ballainvilliers, jusqu'au tri des produits à Fleury, en passant par l'emballage des colis. Il s'agit aussi de gérer les stocks et de veiller aux règles de sécurité et d'hygiène. Certains bénévoles viennent plusieurs fois par semaine au local pour réceptionner les dons de vêtements, jouets, petits meubles, décoration... Le linge est systématiquement lavé, repassé et plié. Heureusement, l'association bénéficie de coups de pouce réguliers : aides ponctuelles (1000 euros de marchandises de la part de Conforama en début d'année), subvention municipale

annuelle (en 2015 : 8000€ en fonctionnement et de 1500€ pour les aides aux départs en vacances) ou encore... camion offert généreusement par la société Bovis il y a un an et demi !

Colonies de vacances

Le Secours populaire organise régulièrement des départs en vacances pour les enfants, les familles entières, les seniors. Un groupe de personnes âgées va ainsi partir à Douarnenez en octobre 2015. Pour cet été, les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants auprès du comité de Fleury. Deux formules sont possibles : en vacances d'accueil pour les 6-12 ans, en colonies de vacances pour les 13-15 ans. Renseignez-vous vite auprès du comité de Fleury ! ■

Secours populaire de Fleury

61, rue de l'Écoute-s'il-pleut.
01 69 04 63 01 ou 06 52 93 14 89.
spf.fleury.91700@free.fr

PÉTANQUE DU CŒUR

Pointer la solidarité

Rendez-vous le vendredi 8 mai au boulodrome de Fleury pour "La pétanque du cœur" ! L'inscription des licenciés (10 €) aura lieu dès 14h. Le concours sera ensuite ouvert aux non-licenciés à partir de 16h30 (inscription : 5 €). A l'issue de la journée, les participants pourront reverser les mises à l'association ELA et se rafraîchir autour d'un vin d'honneur (19h30). Cette action est organisée depuis cinq ans par le Club de pétanque de Fleury, à l'initiative d'un habitant dont un membre de sa famille est touché par une leucodystrophie. Les leucodystrophies, maladies génétiques orphelines, détruisent le système nerveux central d'enfants et d'adultes. ELA soutient les familles, stimule le développement de la recherche, sensibilise l'opinion publique, développe son action au niveau international. La fondation ELA est parrainée par de nombreuses vedettes : Zinédine Zidane, Florent Pagny...



"MA VILLE QUARTIER DU MONDE"

Arts de rue et spectacle

Il faisait bon flâner sur la place de l'Ôtre ville, les 23 et 24 avril derniers. La place de l'Ôtre ville? La bonne adresse des vacances floriacumoises! On pouvait librement entrer dans la caravane de l'Antre sonore, cuisiner des apéritifs, se transformer en calligraphes, se détendre au salon de lecture, siroter un jus d'orange au café-poussette...

Jeudi 23 avril

11h30: le collectif d'artistes installe boîtes à mots, batteries de casseroles, planches de récupération, en attendant l'arrivée de la caravane de l'Antre sonore... C'est bien tout un village d'artistes qui est en train de germer en bas des immeubles des Aunettes en ce jeudi printanier...

15h10: les enfants sont déjà là, intrigués par les instruments insolites qui trônent devant la caravane bariolée. Dans quelques minutes, ils pourront les essayer et même entrer dans cette mystérieuse roulotte.

16h15: tout un tintamarre s'échappe de l'Antre sonore. On y joue et chante à tue-tête! Les enfants ont même le droit de crier et de mettre des déguisements et perruques ridicules, de taper sur des caisses et jouer sur des raquettes-guitares...

16h30: au salon lecture, l'ambiance est plus paisible. Ça sent bon le thé à la menthe. Il ne reste plus qu'à siroter un petit verre, emprunter un des livres mis à disposition et s'étendre sur les transats...

Vendredi 24 avril

15h: changement de décor: nous voici aujourd'hui dans les jardins familiaux. Artistes, caravane et stands ont fait le voyage des Aunettes aux Résidences. Les jardiniers se sont installés sur les grandes tables de la buvette.

16h: "Donnez-moi un mot qui commence par 'A'?", lance un artiste du collectif. "Animaux!", répond du tac au tac un garçon. "Ananas!", ajoute une jeune adolescente. Au Bazar des mots, on fait mijoter les lettres, on cuisine des apéritifs et on sert des assiettes d'histoires! Bon appétit!

17h45: les graffeurs ont bien travaillé. Les grandes toiles sont maintenant remplies de formes et de couleurs. Allez, c'est bientôt l'heure du pique-nique! Et ce n'est pas fini: ce soir, le conteur Mourad Frik viendra raconter ces "Urban'histoires" et la "légende de l'Ôtre ville". De vraies vacances, quoi! ■



BUDGET 2015

Un budget équilibré, un programme maintenu

En diminuant ses dotations financières de 11 milliards entre 2015 et 2017 dont 3,67 milliards pour la seule année 2015, le gouvernement a brutalement confirmé sa volonté de faire participer les collectivités à la réduction des dépenses publiques. Conséquence pour Fleury: cette baisse drastique des dotations associée à l'augmentation de charges, toutes deux imposées par l'État, impactent lourdement le budget municipal 2015. Malgré ces difficultés, le maire et les élus de la majorité ont décidé de maintenir leurs engagements pour lesquels les Floriacumoises les ont élus en mars 2014. Le budget primitif a été voté au conseil municipal du 2 avril 2015 en intégrant trois priorités: respect du programme de la mandature, maintien des services publics et non-augmentation des impôts locaux. ■

INVESTISSEMENTS 2015

Des exemples...

- Accueil pré et post scolaire Langevin (y compris Relais assistantes maternelles) **657 600 €**
- Aire de jeux et sol souple crèche collective **22 150 €**
- Travaux écoles et centres de loisirs **73 900 €**
- Viabilisation (assainissement, eau potable...) des Joncs-Marins **2 910 000 €**
- Réhabilitation logements de fonction Curie **40 000 €**
- Étude aménagements extérieurs des Aunettes (travaux 2016) **50 000 €**
- Étude accessibilité des bâtiments publics **11 040 €**
- Travaux de sécurisation de voirie **101 000 €**
- Remplacement du camion-grue **145 000 €**

BUDGET 2015

"Le budget aura été particulièrement difficile à élaborer cette année". C'est ainsi que le maire de Fleury-Mérogis, David Derrouet, s'est exprimé lors du Conseil municipal du 2 avril 2015. En effet, comme toutes les villes de France, Fleury-Mérogis est confrontée à un contexte budgétaire particulièrement contraint. La loi de Finances pour 2015 impacte directement toutes les collectivités locales. Après la suppression d'1,5 milliard d'euros d'aides en 2014, les collectivités verront leurs dotations baisser de près de 3,7 milliards d'euros par an, sur une durée de trois ans. Suite à cette baisse des dotations de l'État sans précédent infligée aux communes, les finances municipales doivent, par conséquent, trouver de nouvelles recettes, maîtriser plus que jamais les dépenses tout en respectant les engagements électoraux.



Maquette du futur accueil pré et post scolaire Langevin.

Baisse des dotations : un budget municipal lourdement impacté

La baisse des dotations constitue une diminution brutale des ressources de la Ville. La Dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État représente, à elle seule, une perte de recettes estimée à 935 000 € sur la période 2014-2017.

Parallèlement, comme dans toutes les villes de France, Fleury-Mérogis doit intégrer de nouvelles charges liées aux transferts de compétences, peu ou mal compensés par l'État. Ainsi, en 2015, des dépenses supplémentaires de fonctionnement seront supportées, en particulier par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et des mesures

nationales portant sur le statut des agents.

Cette situation aurait pu mettre en péril le budget de la ville. Mais, dès 2014, et lors du mandat précédent, la Ville a conduit une politique de gestion rigoureuse permettant de dégager des marges de manœuvre pour, à la fois, poursuivre son programme d'investissements et maintenir les services publics aux habitants.

Beaucoup d'autres communes, notamment proches de notre territoire, ont annoncé la fermeture de services publics et/ou une augmentation des impôts locaux. Ce n'est ni la volonté, ni le choix de la municipalité de Fleury-Mérogis.

Les engagements seront tenus !

En mars 2014, l'équipe municipale a été élue sur un programme. De nombreuses actions ont concrètement abouti et d'autres ont été engagées. A titre d'exemples, la nouvelle crèche "Brin d'éveil" rue de l'Écoute-s'il-Pleut, a ouvert ses portes en décembre 2014. Le groupe scolaire et le centre de loisirs Robert-Desnos ont vu le jour dès cette année... En 2015, les investissements vont se poursuivre pour que Fleury-Mérogis puisse bénéficier des infrastructures, déjà conséquentes, adaptées aux besoins de ses habitants. C'est également pour respecter son programme que les services publics en faveur des Floriacumois, tels que les crèches, les centres de loisirs, la restauration scolaire, les centres culturels et sportifs sont maintenus. Fleury est reconnue pour posséder des équipements très étoffés et diversifiés pour une commune de sa strate. Elle offre aussi à ses habitants

des services de qualité et d'un niveau très élevé (voir encadré). Fleury-Mérogis offre deux fois et demie plus de services, comparée aux autres villes de sa taille. C'est à la fois une fierté et un effort que la municipalité compte bien poursuivre durant tout le mandat. Pour maintenir ce niveau de prestations tout en intégrant les réductions budgétaires imposées, il faut agir ! Moderniser les services, optimiser les coûts, faire des choix... autant de décisions que la ville de Fleury-Mérogis entend mettre en œuvre pour préserver ses services publics.

Une priorité : développer nos équipements

Cette politique d'investissements et de maintien des services publics a un coût. Mais elle est nécessaire pour que Fleury puisse se développer et garantir une qualité de vie à sa population. C'est pourquoi la municipalité a fait le choix, cette année, ▶

EN CHIFFRES

Budget primitif 2015

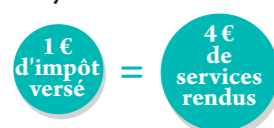
Dépenses de fonctionnement	14 362 523,73 €
Dépenses d'investissement	10 081 022,01 €
Total budget primitif	24 443 545,74 €

Dette par habitant

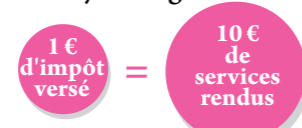
Fleury-Mérogis	Moyenne nationale (Insee)
821,01 €	1084,90 €

Priorité aux services publics !

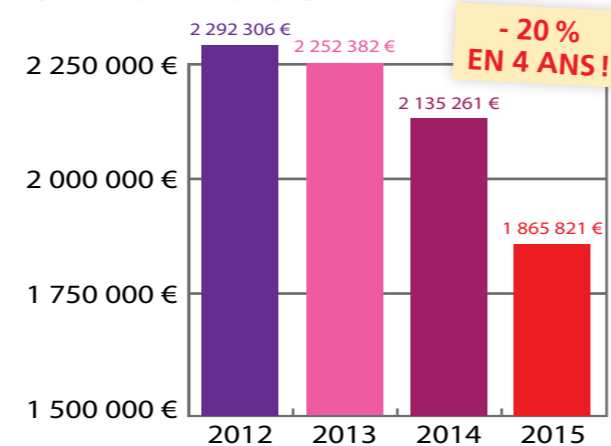
Moyenne nationale :



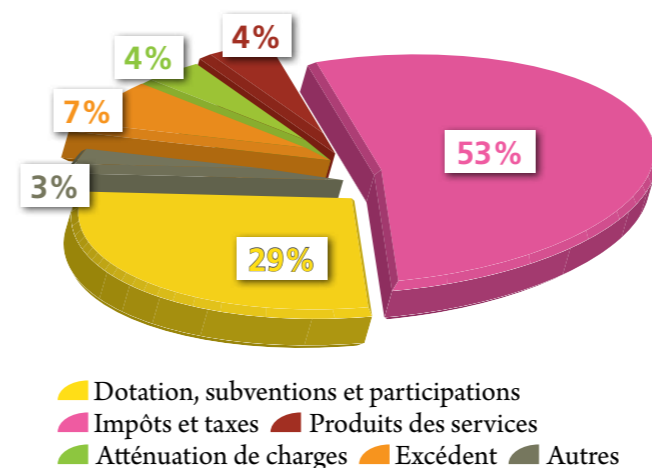
Fleury-Mérogis :



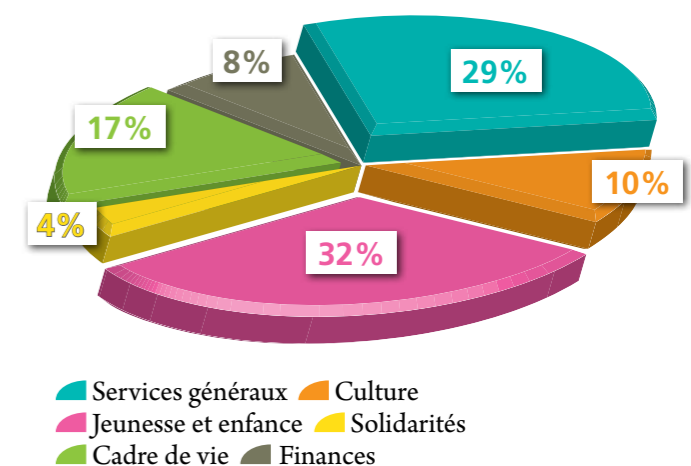
Dotation globale de fonctionnement en baisse



Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



► en plus des économies à réaliser, de recourir à l'emprunt.

A Fleury-Mérogis, le niveau d'endettement a fortement diminué ces quatre dernières années. L'assainissement des finances de la Ville a été entrepris par le maire, David Derrouet, dès 2009 : "A cette date, l'endettement de la ville était de 15 millions d'euros. En 2014, il n'était plus que de 2 millions d'euros". Au lieu de procéder à des cessions foncières, la ville pouvait emprunter depuis plusieurs années. Mais la municipalité a préféré attendre le bon moment pour profiter de taux historiquement bas et bénéficier ainsi de conditions particulièrement intéressantes qui impactent faiblement les charges financières de la commune.

L'emprunt inscrit au budget primitif 2015 sera de 5,5 millions d'euros.

Malgré ce nouvel emprunt, la dette de la commune restera à un niveau raisonnable. Le montant de la dette par an et par habitant sera en effet inférieur de 263€ par rapport à la moyenne nationale.

2014-2020 : ni hausse des impôts locaux, ni augmentation des tarifs municipaux

Si certaines communes ont choisi d'augmenter les impôts locaux, à Fleury-Mérogis, la majorité municipale, soucieuse des difficultés que rencontrent les familles, a décidé de privilégier les économies et le recours à l'emprunt (cf. pages 14-15). "J'ai toujours considéré que la fiscalité était le dernier recours à envisager après que toutes les autres solutions aient été mises en œuvre" déclare David Derrouet. Conformément à son engagement, la

municipalité a voté la non-augmentation des impôts et des tarifs municipaux durant le mandat, malgré les contraintes extérieures qui pèsent sur le budget de la commune.

Mais attention ! En raison de l'augmentation des bases locatives par l'État, la taxe foncière et la taxe d'habitation vont augmenter, ce qui n'est pas en lien avec la Ville. D'autre part, la Ville a décidé de maintenir l'exonération de deux ans de la taxe foncière pour les nouveaux propriétaires.

La municipalité poursuivra sa politique budgétaire avec détermination en redoublant d'efforts dans la maîtrise des dépenses et dans tous les secteurs de l'action municipale, tout en respectant ses engagements. ■



2 QUESTIONS À DAVID DERROUET, MAIRE DE FLEURY-MÉROGIS

Quelles sont les conséquences de la baisse des dotations à Fleury-Mérogis ?

Cette baisse des dotations inquiète tous les maires car les conséquences sont nombreuses. Sur les 50 milliards que l'État veut économiser pour réduire le déficit public, 11 milliards, en plus des 1,5 milliard d'euros en 2014, sont prélevés sur les collectivités locales. Pour Fleury, cela représente 238 000 € cette année. En 2017, la baisse représentera au total près d'1 million d'euros. Je suis donc contraint, avec la majorité municipale, de faire des choix dans les dépenses. Mais nous resterons fidèles à notre engagement de mars 2014. Nous continuerons à assurer un service public municipal de qualité sans augmentation des taxes foncières et d'habitation. Pour cela, nous allons fortement moderniser notre service public. C'est la condition du respect du suffrage universel.

Ces réductions budgétaires sont-elles un frein dans les investissements futurs de la Ville ?

Elles pourraient l'être si nous ne prenions pas nos responsabilités. De très nombreuses villes ont fait le choix de la baisse des investissements. En tant qu'élus, même face à de grandes difficultés, nous devons respecter notre programme. Nous l'avons déjà fait avec la crèche "Brin d'éveil" et le groupe scolaire Robert-Desnos. Nous le ferons en 2015 avec, par exemple, le nouvel accueil pré et post scolaire Langevin (APPS), l'aménagement du quartier des Joncs-Marins, les aires de jeux dans les écoles, etc. Grâce à l'emprunt et à l'auto-financement, fruit de notre gestion rigoureuse, nous réaliserons nos projets, toujours fidèles à nos engagements.



FÊTE DES VOISINS

Les Aunettes en fête

Aller à la rencontre de ses voisins de palier ou des habitants de sa rue avec un plat à partager, c'est le principe de la fête des voisins. Cette année, elle aura lieu le 29 mai, et de nombreuses fêtes devraient fleurir dans tous les quartiers. Aux Aunettes, c'est quelques jours plus tard, le samedi 6 juin, que les habitants organiseront leur grand repas partagé entre voisins. Dans ce quartier de quelque 1100 habitants, l'Amicale des locataires CNL, l'association Réagir, le bailleur Osica, les services Culture, Vie locale et associative, et Politique de la Ville comptent bien sur la participation de tous ! Dès l'après-midi, avis aux volontaires pour la préparation de brochettes de fruits et de crudités salle Wiener. Le soir, chacun est invité à apporter au moins un plat, une boisson ou un dessert pour un buffet partagé sur le thème des cinq continents. Vous pouvez même vous vêtir d'une tenue traditionnelle ! Au programme aussi : démonstration hip-hop des élèves du Cma, chants et jeux de société (vous pouvez apporter les vôtres), avec la complicité de l'équipe de la Réussite éducative... ■

Samedi 6 juin - 18h-22h - parvis du CNR aux Aunettes - renseignements : 01 69 46 72 29.

AGENDA
MÉDIATHÈQUE

Jeux de société

Mercredi 20 mai
de 15h à 16h30

Vous aimez jouer ? Nous aussi ! Seul, en famille ou entre amis, venez découvrir toute une panoplie de jeux. A partir de 4 ans.

Des petits
et des histoires

Samedi 23 mai à 11h

On n'est jamais trop petit pour écouter des histoires ! Les bibliothécaires accueillent les tout-petits et leurs parents pour un temps partagé de lectures, comptines, jeux de doigts.

Art plastique
(6-12 ans) avec
la revue Dada

Samedi 6 juin de 14h
à 16h : l'univers de Tim
Burton. Atelier gratuit sur
réservation.

Le savant fou des films d'animation est aussi un dessinateur très méticuleux. Pour découvrir son univers, les enfants fabriqueront un flip book pour mettre en mouvement les créatures fantastiques qu'ils auront dessinées.

Lecture d'albums

Mercredi 10 juin à 16h

Les bibliothécaires accueillent les enfants (à partir de 3 ans) pour un temps de lecture.

Médiathèque Elsa-Triolet
59, rue André-Malraux
01 60 16 30 60.



ÉMISSION-SPECTACLE

Quand l'amour Fleury

Depuis le 14 février, jour de la Saint-Valentin, un vent d'amour souffle sur la ville de Fleury. Après le "Coup de foudre !" de la première émission-spectacle entièrement réalisée par les habitants et La compagnie simagine, c'est "L'épreuve" qui attendait les héros du Roméo et Juliette made in Fleury, le 11 avril dernier ! Mais que se passera-t-il dans la prochaine et dernière émission-spectacle ? Pour le savoir, participez aux ateliers et rendez-vous le vendredi 19 juin !

Invités surprise, créations musicales, danse hip-hop, chants du monde, hakka de l'amour, feuilleton amoureux... La deuxième émission-spectacle a ainsi décliné les couleurs de l'amour sur un vrai-faux plateau de télévision, avec la complicité de La compagnie simagine, des élèves et professeurs du CMA, des jeunes la Réussite éducative, des demandeurs d'emploi, des services municipaux... C'était le 11 avril dernier, au CMA, devant une centaine de personnes et dans une ambiance familiale et intergénérationnelle.

Venez construire avec La compagnie simagine la troisième et dernière émission-spectacle 100 % participative qui aura lieu vendredi 19 juin à l'occasion de la Fête de la ville. Les prochains ateliers avec La compagnie simagine : "Philtre d'amour" avec la Réussite éducative le 15 mai à 16h30 ; "Les Bavards sonores" les 22 mai, 5, 13 et 18 juin à 19h ; "Abécédaires amoureux" avec les seniors le 1^{er} juin à 14h.

Renseignez-vous et participez à la dernière émission-spectacle qui aura lieu le **vendredi 19 juin !** ■

Après-midi Beatles à la médiathèque

Le mercredi 27 mai, professeurs et élèves du CMA se rendront à la médiathèque pour un après-midi consacré au célèbre groupe britannique The Beatles. Cette escapade musicale sera orchestrée par Arnaud Gransac, professeur de piano et animateur des ateliers jazz, avec la complicité des bibliothécaires, des élèves et des parents. Tous se retrouveront dans la petite salle de spectacle de la médiathèque pour des lectures, projections, vidéos, extraits musicaux, mini-concerts des élèves... Un beau moment d'échange et de partage pour découvrir ou redécouvrir la musique d'un des groupes les plus populaires au monde et considérée comme la "bande-son" des années 60.

• Escapade musicale en compagnie des Beatles avec le CMA
Mercredi 27 mai de 14h30 à 16h et de 16h30 à 18h
Médiathèque Elsa-Triolet - Rens. : 01 60 16 84 29.



IZVAN EN CONCERT PARTAGÉ

Voyage polyphonique

Les ateliers vocaux du CMA et le groupe Izvan se retrouvent autour d'une même admiration des chants du monde, une même quête des cultures orales et voyageuses, une même passion pour la musicalité des langues. Les 30 et 31 mai prochains, ils partageront la scène du CMA pour un dialogue à plusieurs voix.

Les trois chanteuses bretonnes Estelle Beaugrand, Évelaine Lochu et Véronique Thomas-Caudal forment un trio vocal original. Amoureuses de la richesse polyphonique du monde, de la diversité des langues et des harmonies, elles ont commencé en 2008 un beau voyage à travers les Balkans et le Caucase. Au fil de leur découverte, elles ont étoffé leur univers artistique en explorant des répertoires encore peu connus. Le trio chante dorénavant en dix-sept langues : bulgare, macédonien, croate, albanais, grec, turc, laze, géorgien, svan, tchéchène, arménien, rom, hongrois... En croate, Izvan signifie

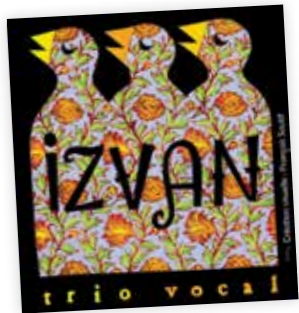
"à l'extérieur de", symbolisant ainsi le désir des chanteuses de sortir de leur tradition musicale d'origine.

Chants traditionnels partagés

Les 30 et 31 mai, les trois chanteuses proposeront un répertoire de chants traditionnels qu'elles interpréteront et revisiteront à leur manière, a cappella ou accompagnées d'instruments, avec la puissance vibratoire dont elles ont le secret. Elles dialogueront avec les ateliers du CMA pour partager leur sensibilité, créativité, rêve. Une rencontre entre amateurs et professionnels qui sera riche en émotion et en partage. ■

Izvan
en concert partagé

Avec les trois ateliers vocaux du CMA - Deux séances :
Sam 30 mai 20h30 dim 31 mai 16h
Centre musical et artistique
Tout public - Entrée : 3 €/6 €
Rens./résa :
01 60 16 84 29
www.izvan.fr
Également :
un concert
acoustique
d'Izvan au foyer
Malraux jeudi
28 mai à 18h
(avec la RE).



Du son Noflipe + Broc vs Black 10 à Malraux

Energie décomplexée et communicative est au programme du concert du 5 juin prochain avec le groupe Noflipe. Du gros son, des rythmes funk, des riffs rock, des influences du côté des Beastie Boys, Bad Brains ou encore Funkadelic, une esthétique inspirée de Métal Hurlant, le tout porté par sept musiciens qui déclinent leur destinée dans un album concept. Ils sont les personnages d'une bande dessinée et de vidéos qui forment une expo à découvrir ce soir-là dans le foyer Malraux. Noflipe partagera la scène avec Broc versus Black 10, groupe de rappeurs emmené par le MC grignois Black 10, qui signe un nouvel album. Le groupe a été créé en 2003 par Dipiz et Okazz, tous les deux beatmakers et chineurs de disques. Leur musique hip-hop, nourrie par les vinyls qu'ils samplent, fusionnent soul, rock, jazz, funk...

• Soirée "Du son à Malraux" - Noflipe + Broc vs Black 10
Vendredi 5 juin à 20h30 salle Malraux - Entrée libre - Rens. : 01 69 46 72 09.





Vendredi 8 mai dès 14h
Boulodrome
 Rue Jean-Marillier
 Parking rue Roger-Clavier

Concours de pétanque

En solidarité avec l'association ELA.
 Lire page 11

Vendredi 8 mai

70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale

COMMÉMORATION
 Rendez-vous à 8h45 devant la stèle rue du CNR.
 Lire page 6

Samedi 9 mai à 15h

Carnaval

Départ 15h devant le groupe scolaire Joliot-Curie. Embrasement de la Sorcière Carnaval vers 16h30 à la Pointe-Verte. Voir page 24

Mardi 12 mai à 19h30

Salle Malraux

Réunion publique

Organisée par la CAVO, sur le déploiement du très haut débit à Fleury. Lire page 6

Dimanche 24 mai de 6h à 20h

Rue du Bois-des-Chaqueux

Brocante

vide-greniers

Pour tenir un stand : inscriptions jusqu'au 18 mai.
 Lire page 6

Mercredi 27 mai 14h30-16h et 16h30-18h
 Médiathèque Elsa-Triolet

Escapade musicale

En compagnie des Beatles avec le CMA. Lire page 18

Du 29 au 31 mai de 10h à 18h

Croix-Blanche/Cirolier Face à Brico Dépôt Sainte-Geneviève-des-Bois

3^e salon du véhicule propre

Organisé par la Communauté d'agglomération du Val d'Orge Plus d'une centaine de véhicules de dernière génération, hybrides... Tombola - Entrée gratuite
 Rens. : <http://www.agglo-valdorge.fr>

Samedi 30 mai à 20h30

Dimanche 31 mai à 16h

Centre musical et artistique Izvan

Concert partagé avec les ateliers du CMA.
 Tout public - Entrée 3 € et 6 €
 Rens./resa : 01 60 16 84 29
 Lire page 19

Lundi 1^{er} juin 13h-16h30

Salle Wiener

Conseil en image

Atelier gratuit organisé par le service Emploi. Lire page 7

Vendredi 5 juin à 20h30

Salle Malraux

Du son à Malraux

Noflpe + Broc vs Black 10
 Entrée libre - Rens. : 01 69 46 72 09
 Lire page 19

Samedi 6 juin à partir de 18h

Aunettes

Fête des voisins aux Aunettes

Repas partagé entre voisins, animations... Lire page 17

Rencontrez vos élu-e-s



David Derrouet,
 maire, vice-président
 de la communauté
 d'agglomération du Val
 d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza,
 maire-adjointe chargée
 de l'Action sociale, du
 Logement et de la Lutte
 contre les discriminations



Jean-Marc Frésil,
 maire-adjoint chargé
 de la Culture



Nathalie Batard,
 maire-adjointe chargée
 de l'Enfance et du Scolaire



Claude Boutin,
 maire-adjoint chargé
 des Travaux
 et de la Sécurité routière



Nadia Le Guern,
 maire-adjointe chargée
 de la Petite enfance
 et de la Réussite éducative



Didier Rajobson,
 maire-adjoint chargé
 du Sport, de la Vie
 associative et du
 Développement durable



Alexandra Le Foll,
 maire-adjointe chargée
 de la Jeunesse
 et des Retraités



Karine Ranvier,
 maire-adjointe chargée
 de l'Emploi, de l'Insertion
 et du Commerce



Germain Battais,
 conseiller municipal



Joseph Jasmin,
 conseiller municipal



Célia Legenty,
 conseillère municipale
 déléguée communautaire



Boualem Benaoua,
 conseiller municipal
 délégué communautaire



Martine Chabot,
 conseillère municipale
 déléguée en charge
 de l'Aménagement du
 territoire



Stéphane Bernard,
 conseiller municipal



Catherine Degoul,
 conseillère municipale



Ahmed Naceh,
 conseiller municipal



Nathalie Clavier,
 conseillère municipale



Faouzi Cherchali,
 conseiller municipal



Plamena Main,
 conseillère municipale



Gisèle Bikandou,
 conseillère municipale



Didier Fillat,
 conseiller municipal



Caroline Séverin,
 conseillère municipale



Nicolas Piffault,
 conseiller municipal

Élu-e-s de l'opposition



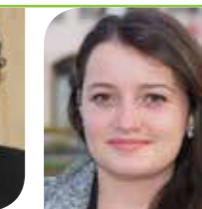
Bruno Hyson,
 conseiller municipal



Virginie Dec,
 conseillère municipale



Abdel Yassine,
 conseiller municipal



Clotilde Clavier,
 conseillère municipale



Annie Saltzmann,
 conseillère municipale
 Front de gauche

Solidarité Népal

Faites un don à Action contre la Faim :

- URGENCE NÉPAL - LIBRE RÉPONSE 11217 - 75017 PARIS (Ne pas affranchir)
- Pour un don en ligne : urgencenepal.actioncontrelafaim.org
- Vous pouvez aussi déposer vos dons (en chèque) dans l'urne à disposition à l'accueil de la mairie.

L'intégralité des fonds recueillis sera reversée à Action contre la Faim, à destination des victimes du séisme.

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % du montant de votre don (dans la limite de 529 €).

Face à la catastrophe qui a frappé le Népal, mobilisons-nous !



CARNAVAL

SAMEDI 9 MAI A 15H

Départ 15h
devant
le groupe
scolaire
Joliot-Curie

Vers 16h30
embrasement
de la Sorcière
Carnaval
à la Pointe-Verte